

Rencontres des professionnels RH des SSTI

7 novembre 2019

CONSTRUCTION DE L'OFFRE DES SSTI

*Définie un périmètre
d'intervention clair*

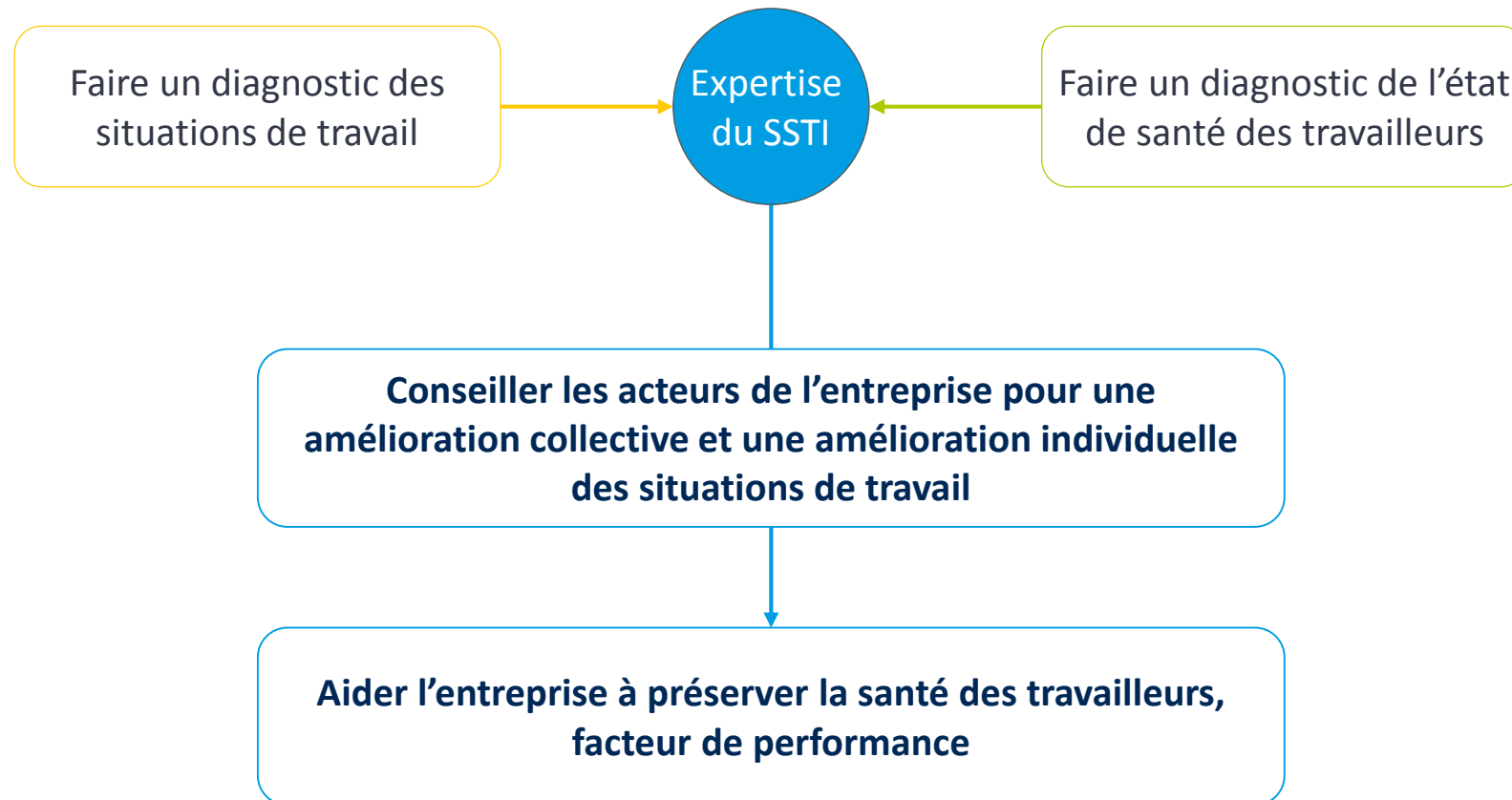
L'action du SSTI aujourd'hui



Les SSTI : une équipe de professionnels à vos côtés



L'apport spécifique des SSTI



Quel périmètre d'intervention pour les SSTI ?



Pour quels bénéficiaires ?

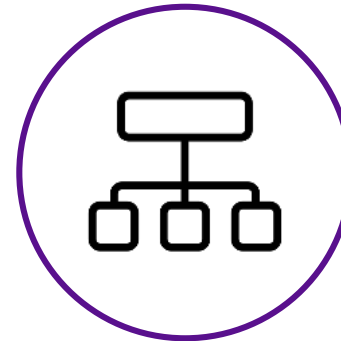
Les salariés



Les entreprises



Les branches
professionnelles



Les acteurs publics



Clarifier les concepts

Clarifier les concepts



Rapport d'information sénatoriale 2019

Proposition n° 36 : Charger les SST de conduire une évaluation triennale de la qualité de vie au travail dans chaque entreprise adhérente débouchant, le cas échéant, sur un plan d'action dans ce domaine examiné et validé par le CSE ou les autres instances de consultation du personnel.

*Définir l'offre par une démarche
structurée de la profession
qui mobilise des acteurs des
SSTI dans toutes les régions*

Des principes directeurs pour définir l'offre des SSTI

Lisible

Evaluable

Utile

Cohérente

Adopter une approche
« client », au sens de
bénéficiaire du service

Mieux mettre en valeur la
richesse de l'offre de
services à travers un
vocabulaire commun



Mettre en place un socle
commun d'offres applicable à
l'ensemble du territoire, quelle
que soit la taille du service

Répondre à VOS besoins d'employeurs

1

Être accompagné dans l'évaluation des risques propres à mon entreprise

L

┐

2

Veiller à l'adéquation entre les conditions de travail et l'état de santé de mes salariés

L

┐

3

Bénéficier d'informations et d'expertises sur la santé au travail dans mon entreprise

L

┐

4

Mettre en œuvre des solutions quand un salarié a un problème de santé

L

┐

5

Être conforme avec les exigences du Code du travail en matière de Santé/Sécurité au travail

L

┐

Répondre à VOS besoins de travailleurs

1

Bénéficier d'un suivi de santé en lien avec mon travail

L

2

Que mon employeur prenne les bonnes mesures de prévention

L

3

Trouver des solutions pour continuer à travailler en cas de problème de santé

L

4

Améliorer ma qualité de vie au travail

L

5

Être acteur de ma santé par de bonnes habitudes de vie et de prévention au travail

L

L'offre aux TPE-PME



Identification des
situations de travail et
analyse des risques



Métrologie de
certaines expositions
de l'entreprise



Accompagnement à
la rédaction et à la
mise en œuvre du
DUERP



Suivi de l'état de santé
des salariés en lien
avec le travail



Baromètres santé



Propositions
d'aménagement de
poste



Préparation de la
reprise du travail et
avis d'aptitude



Conseils pour la santé
globale et
orientations vers le
secteur du soin



Accompagnement
social des salariés en
risque de désinsertion
professionnelle



Intervention à la suite
d'un évènement grave



Information et
sensibilisation aux
risques professionnels



Formation de relais
en entreprise



Informations et
expertise au service
des instances de
l'entreprise

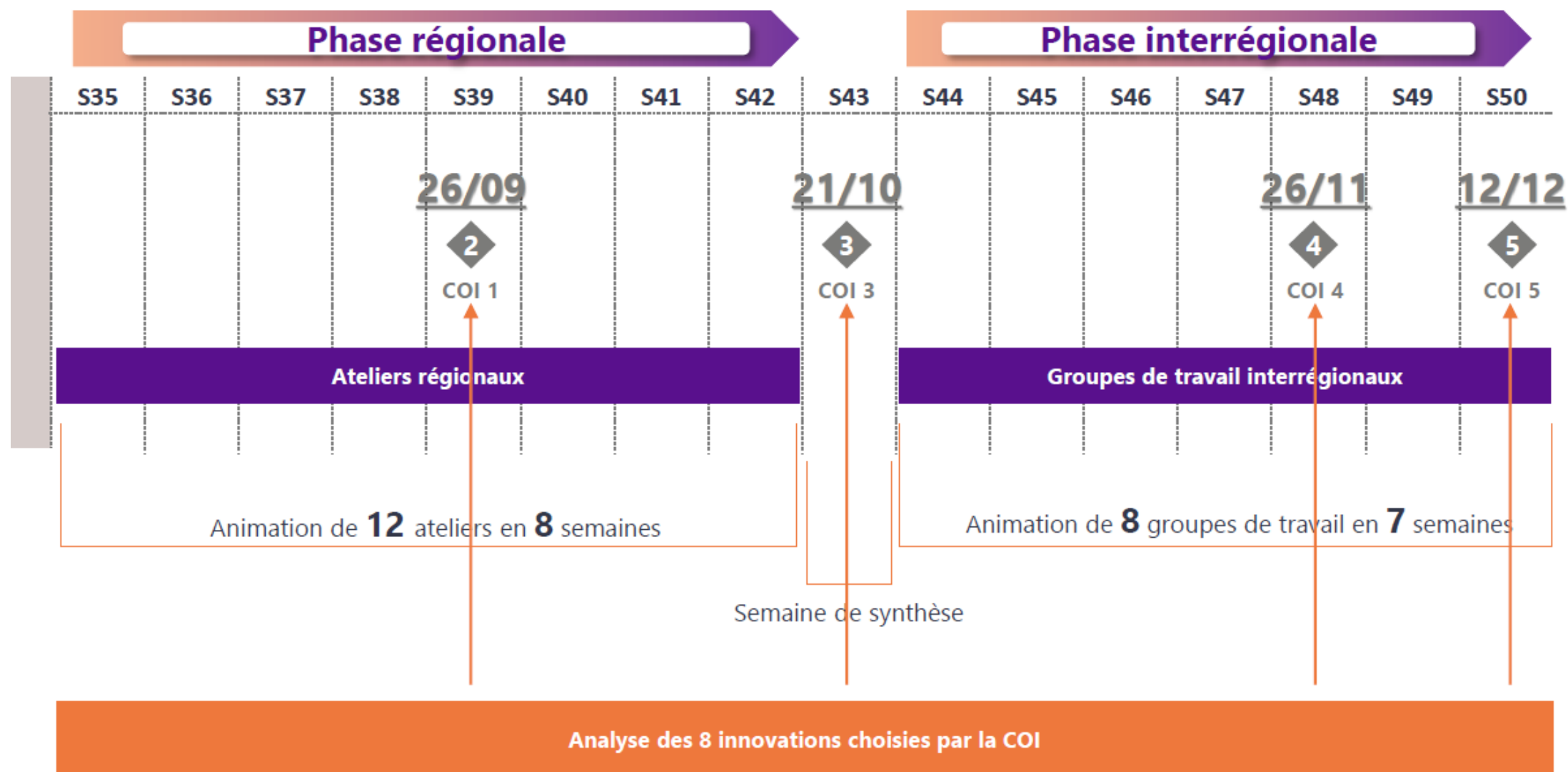


Conseils dès la
conception des lieux
de travail



Accès à mon
historique personnel
santé au travail

Planning en cours



Travail sur l'offre pour définir un « cahier des

Travaux

Pour les éléments principaux et plusieurs éléments complémentaires de l'offre, définir :



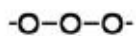
Objectifs : qu'est-ce que je cherche à atteindre ?



Indicateurs : comment rendre compte ?



Livrables : avec quoi repart le bénéficiaire de cet élément ?



Parcours : quelles sont les grandes étapes de chaque élément de l'offre



Données : que dois-je récolter pour réaliser cet élément ? Quelles données générées ?



Outils : sur quels moyens techniques s'appuie cet élément ?



Etude des innovations

Innovation

EMPRITE

ast
santé au travail
Autodiag'

apst¹⁸
PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL



TOXILIST

...

Macro analyse et priorisation de la liste



Impact sur l'effectivité de l'offre de service

Est-ce que cette innovation permet de rendre le service ? D'améliorer le service rendu ?



Impacts organisationnels liés à la mise en œuvre

Est-ce que la mise en œuvre de cette innovation implique des changements majeurs dans l'organisation des SSTI ?



Capacité à être déployée sur le territoire

Est-ce que le déploiement de cette innovation sur le territoire est possible ?



Valeur ajoutée / aspect innovant

Est-ce que cette innovation répond à un besoin client ?

Analyse détaillée et rédaction d'un dossier d'aide à la décision

Descriptif détaillé

Benchmark des solutions existantes

Analyse d'impact

Evaluation de la valeur ajoutée

Éléments d'aide à la décision

Démarche pour définir une offre des SSTI pour toutes les entreprises dans le respect de leur responsabilité

- **Valider les finalités** : Accompagner l'entreprise pour développer la prévention et agir en faveur de la santé au travail - Contribuer à sa sécurité juridique dans le domaine de la santé/sécurité au travail.
- **Définir le périmètre d'action** des SSTI à ces fins (qu'est-ce que doit proposer tout SSTI à toute entreprise comptant au moins un salarié dans le cadre de sa cotisation ?) = « cahier des charges du service à rendre »
- **Convertir les attendus dans un référentiel d'évaluation pour une certification** de tierce partie obligatoire incluant des enquêtes de satisfaction
- **Jalonner les 5 prochaines années en objectifs intermédiaires** afin de rendre crédible et opérationnelle la montée en niveau, et aboutir à une certification effective des SSTI incluant l'ensemble des exigences.

Quels services du SSTI pour composer une offre : lisible - effective – utile – cohérente – évaluable ?

Orienter les entreprises pour toute question relative à la santé au travail

Consolider les données pour le compte des branches et entreprises multisites

FACILITER LES
FORMALITES
D'ADHÉSION VIA LE
NUMERIQUE



Une **interface commune à tous les SSTI** qui facilite la liaison, les formalités, les déclarations obligatoires et les règlements

Une **présentation systématique de la contrepartie à l'adhésion** et de l'offre du SSTI

AIDER TOUTES LES
ENTREPRISES A
EVALUER LES RISQUES
PROFESSIONNELS ET A
ENGAGER UN PLAN
D'ACTIONS



Une « **fiche d'entreprise** » pour **toutes les entreprises au moins tous les 5 ans**, dans une forme proche d'un DUERP pour en faciliter l'élaboration;

Métrologie de certaines expositions

En fonction des besoins, **des compléments d'accompagnement collectifs ou individuels**, ou une orientation **pour finaliser le DUERP** et lancer un plan d'actions

ASSURER UN SUIVI
INDIVIDUEL ET ADAPTE
DE L'ETAT DE SANTE DE
TOUS LES
TRAVAILLEURS



Visites d'embauche, visites périodiques, visites à la demande, examens complémentaires, **assurées de manière effective et dans les délais réglementaires**

Restitution individuelle à chaque salarié accompagné de **conseils de prévention**

Bilans de santé au travail fournis à l'entreprises (propre à l'entreprise ou au secteur en fonction de la taille des établissements.)

INFORMER,
SENSIBILISER,
CONSEILLER POUR
AGIR EN PREVENTION



Informations et sensibilisations aux risques professionnels (ateliers, e-learning,...)

Identification des aménagements de postes requis

Informations et expertise au service des instances de l'entreprise (CSE...)

Propositions de solutions pour former les « salariés compétents » en santé sécurité au travail

Conseils dès la conception des lieux de travail

REPERER ET
ACCOMPAGNER
LES SALARIES EN
RISQUE DE
DÉSINSERTION
PROFESSIONNELLE



Visite de **pré-reprise**

Visite de **reprise**

Accompagnement social des salariés en risque de désinsertion professionnelle

Etudes de postes et propositions d'aménagements de postes

Relais avec les partenaires de la prévention de la désinsertion professionnelle

Intervention suite à un évènement grave (AT, Agression)

DONNER A CHACUN
UN ACCES
INDIVIDUALISE AUX
INFORMATIONS DE
SANTE AU TRAVAIL QUI
LE CONCERNE



Compte employeur avec les informations utiles à son action de prévention

Restitution au salarié des informations issues de ses visites

Accès à son DMST

Rendre compte de l'activité du SSTI aux entreprises et évaluer leur satisfaction

Assurer la continuité de l'information en cas de changement de SSTI

Proposition des principaux indicateurs de l'offre des SSTI

ADHÉSION

Vous adhérez au SSTI en ligne et êtes informé de son offre de services

AIDE À L'ÉVALUATION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

Votre SSTI, à partir de votre déclaration des risques, vous aide à évaluer vos risques et vous délivre une fiche d'entreprise afin de vous aider à élaborer votre DUERP

SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS

Votre SSTI propose un module de prise de rdv en ligne. Il assure le suivi périodique et occasionnel de vos salariés. Il leur délivre à cette occasion des conseils de prévention adaptés à leur poste

INFORMATIONS, CONSEILS ET SENSIBILISATION

Votre SSTI propose des sensibilisations aux risques professionnels et vous délivre des conseils et informations sur la santé au travail

MAINTIEN EN EMPLOI

Votre SSTI vous conseille et accompagne les salariés en risque de désinsertion professionnelle

ACCES AUX DONNEES UTILES A LA PREVENTION

Votre SSTI vous met à disposition un compte personnalisé



Quels indicateurs pour rendre compte ?



Taux de satisfaction de l'interface permettant l'adhésion

Taux de satisfaction des informations reçues à l'adhésion



Quels indicateurs pour rendre compte ?



% d'entreprises couvertes par une fiche d'entreprise sur une période de 5 ans



Quels indicateurs pour rendre compte ?



% de salariés distincts vus dans une période de 5 ans

% des délais de réponses effectives aux demandes de visites permettant une conformité réglementaire



Quels indicateurs pour rendre compte ?



% de salariés et d'entreprises ayant bénéficié de conseils ou sensibilisation sur une période de 5 ans



Quels indicateurs pour rendre compte ?



Nombre de demandes d'aménagement de postes émises par le médecin du travail

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un accompagnement social

% de salariés distincts maintenus dans l'emploi suite à une visite de pré-reprise

% de salariés distincts souffrant d'une affection de longue durée maintenus dans l'emploi



Quels indicateurs pour rendre compte ?



% d'établissements disposant d'un compte sécurisé (mes documents, service fourni, baromètres,...)

% de salariés ayant bénéficié d'informations en ligne les concernant

% des salariés pouvant accéder à leur dossier médical en ligne



Mon compte santé travail



Les progrès attendus de cette redéfinition de l'offre et de la certification de tierce partie associée

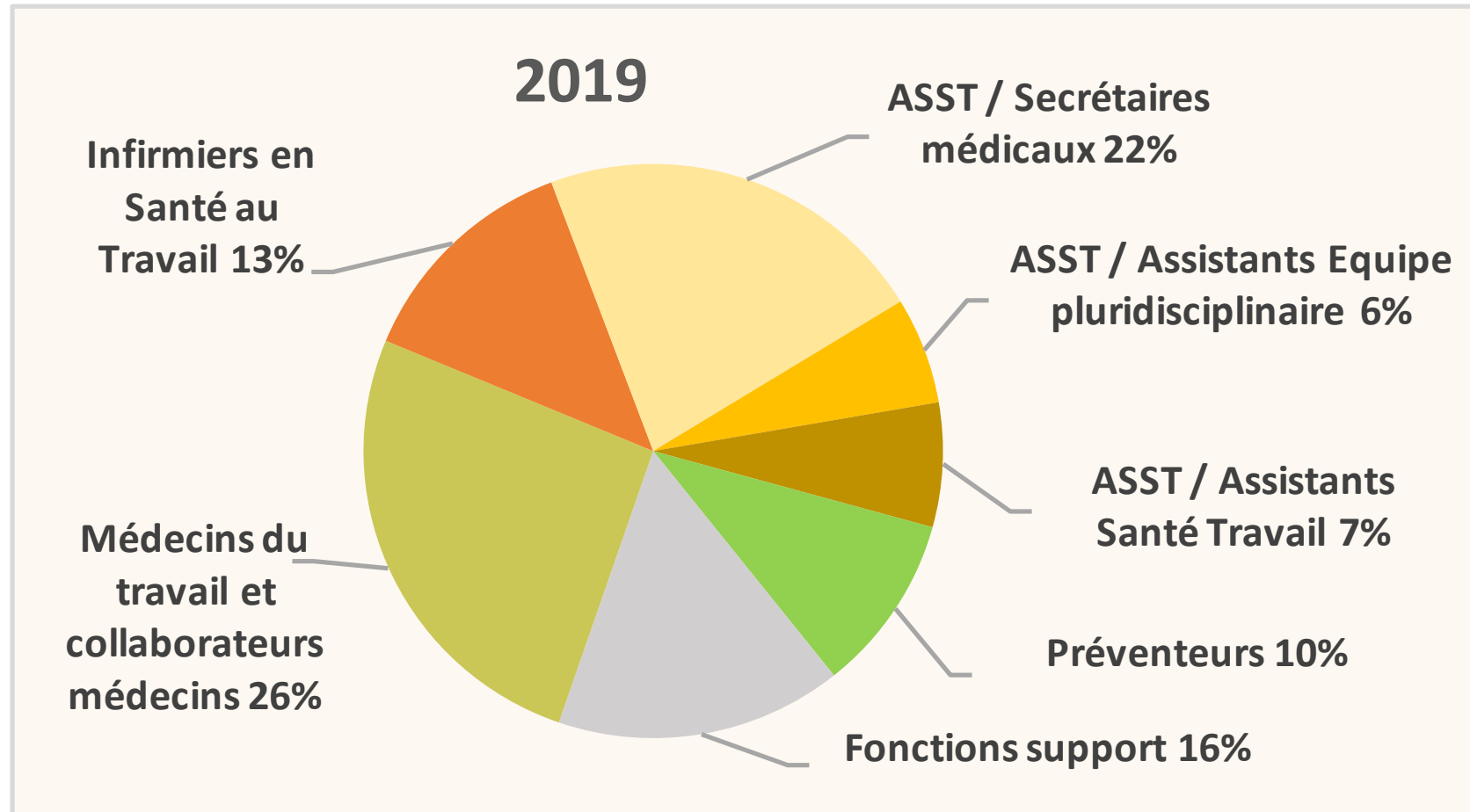
- **Faciliter et simplifier** les démarches des entreprises vis-à-vis de leur SSTI via le numérique
- Faire bénéficier chaque entreprise d'une **information claire et systématique sur l'offre**, et d'un **bilan des actions menées** pour son compte en contrepartie de sa cotisation
- Assurer une **intervention auprès toutes les TPE et PME** tous les 5 ans pour les aider à engager des actions de prévention - **Passer de 33% à 100% des entreprises couvertes par une « fiche d'entreprise »** ; faciliter son utilisation pour finaliser un DUERP.
- Imposer la mesure des **délais de réponses** des SSTI aux demandes de visites des entreprises, de manière à **assurer une conformité aux obligations** de l'employeur
- Pouvoir prendre **rendez-vous** pour ses visites **en ligne** de manière autonome
- **Augmenter** le nombre de salariés et d'employeurs bénéficiant de **sensibilisations et de conseils adaptés à leur secteur d'activité**
- **Rendre plus efficace l'action maintien en emploi** et limiter ainsi les coûts de la désinsertion professionnelle
- **Généraliser les enquêtes de satisfaction** auprès des entreprises adhérentes et de leurs salariés
- **Tout en améliorant le service rendu** aux entreprises et à leurs salariés, **répondre aux politiques de santé au travail des pouvoirs publics** et aux objectifs de la contractualisation avec les Direccte et les Carsat

Incidences sur les ressources humaines ?

Les ressources humaines des SSTI en pleine évolution

	ETP	
	2019 (nombre)	Evolution par rapport à 2018
Au 1 ^{er} janvier		
Médecins	3 729	-4%
Infirmiers	2 027	16%
ASST / Secrétaires médicaux	3 639	-4%
ASST / Assistants Equipe Pluridisciplinaire	1 043	15%
ASST / Assistants Santé Travail	1 110	7%
Préventeurs	1 633	6%

Répartition de l'ensemble des salariés des SSTI par groupes d'emplois (en personnes physiques)

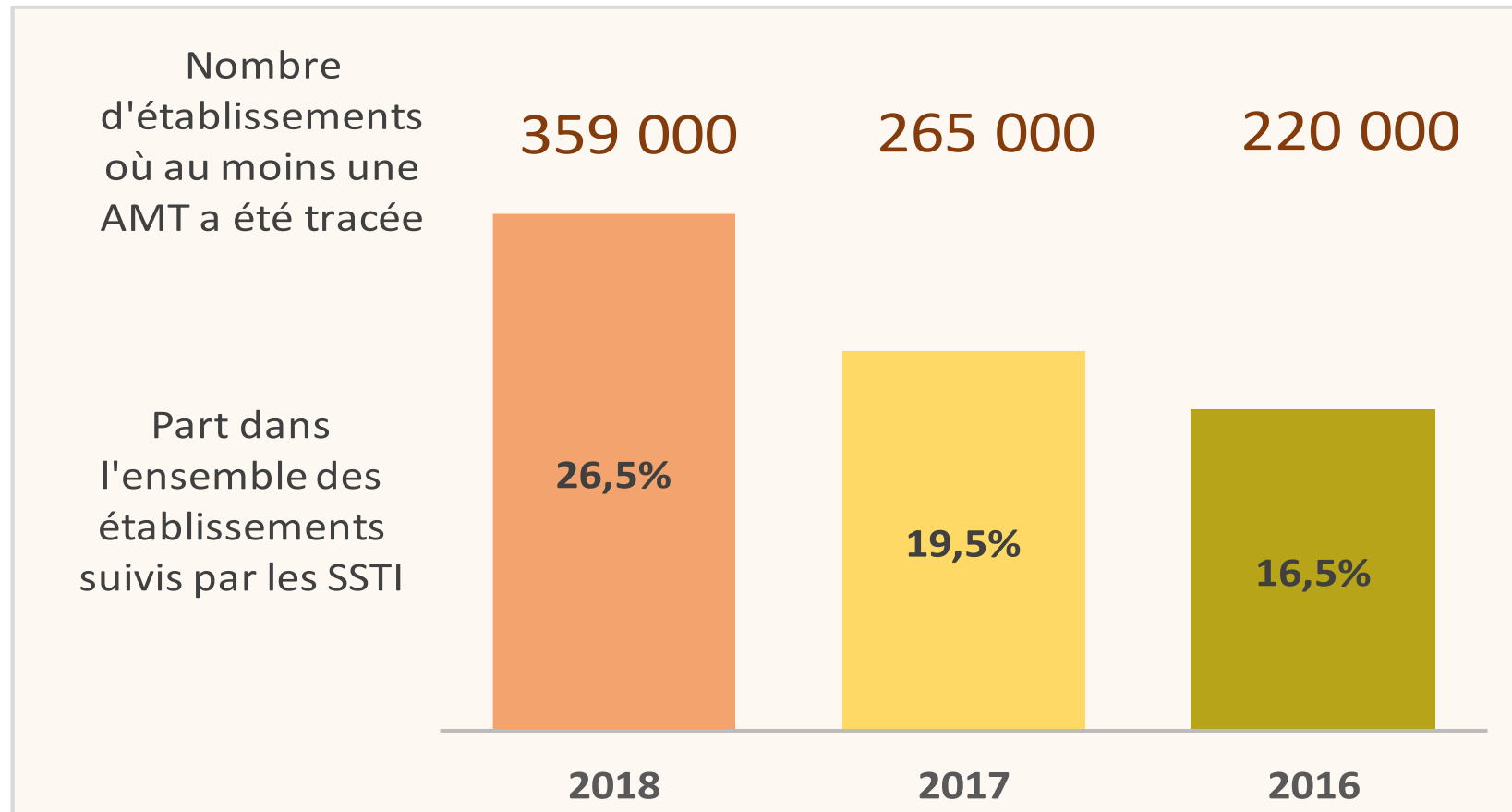


17 326 personnes en 2019

Établissements ayant bénéficié d'une AMT de 2016 à 2018

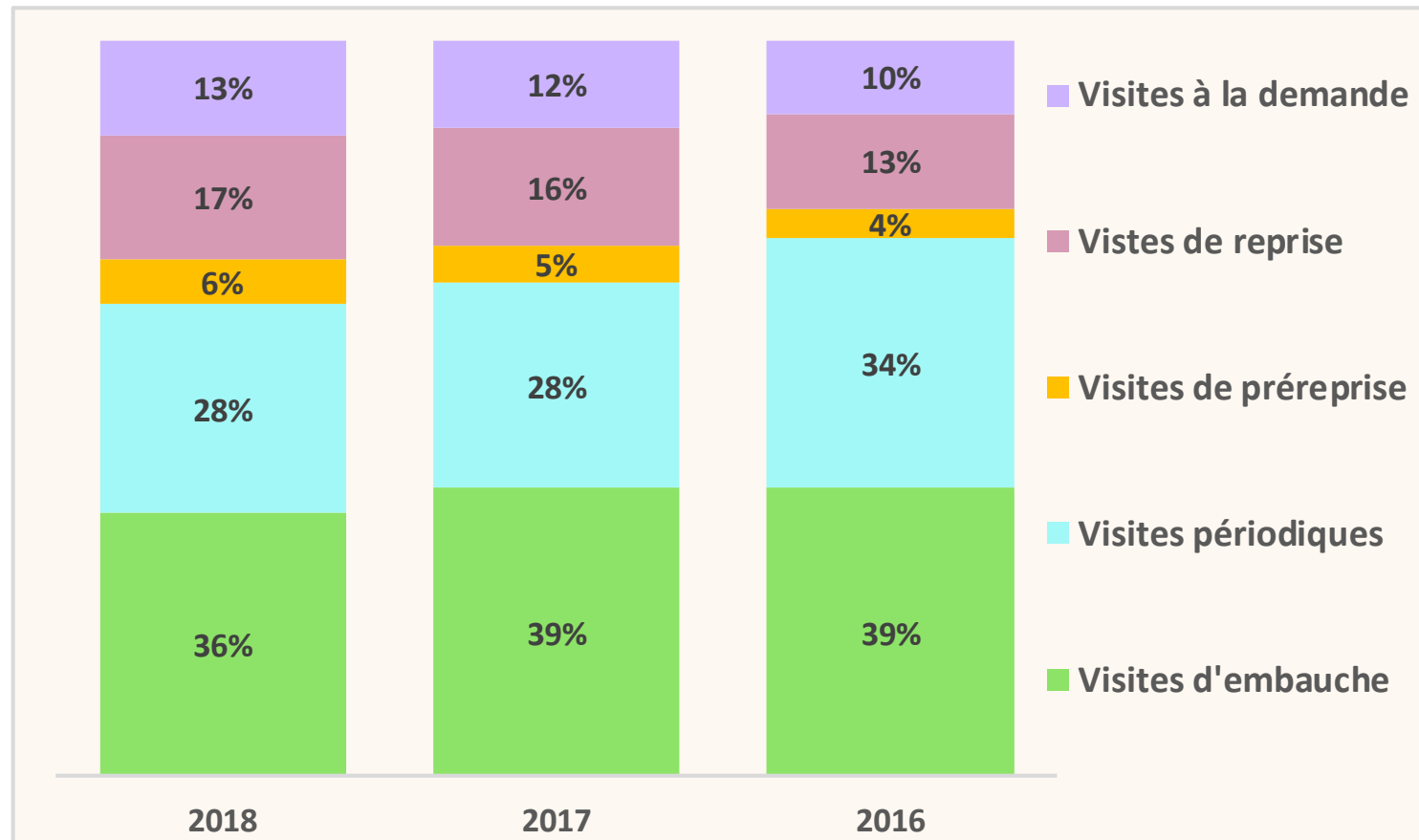
+63 %

Source : rapport Chiffres clés 2019



Répartition des visites médicales par type de visite entre 2016 et 2018

5,7 millions d'examens réalisés par les médecins (- 23 %)
et 1,9 millions d'examens réalisés par les infirmiers (+36 %)
au total 7,6 millions d'entretiens individuels (- 13 %)

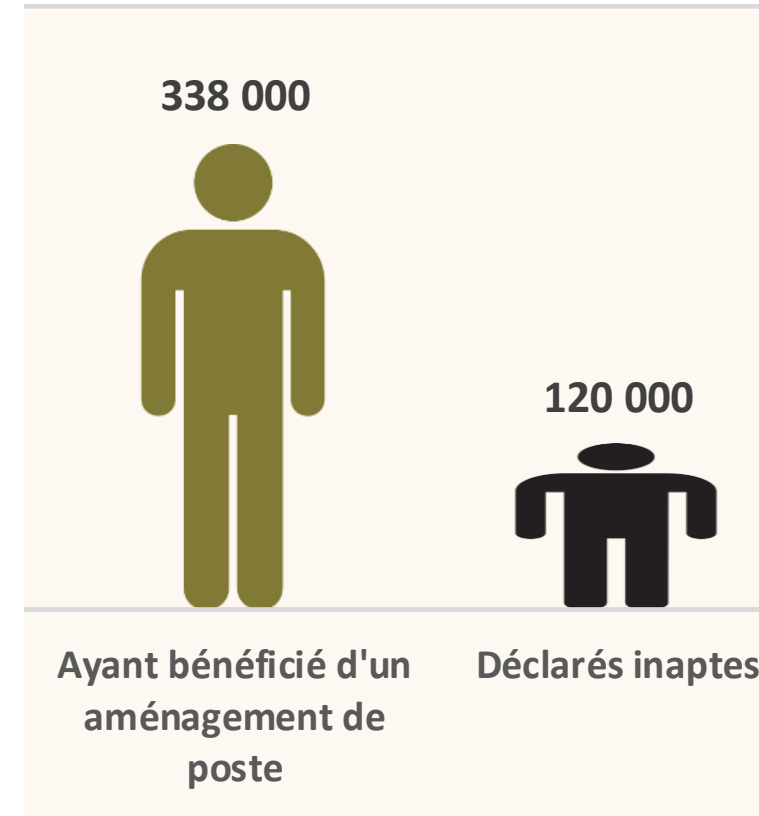


Source : rapport Chiffres clés 2019

Aménagements de poste et inaptitudes

- En 2018, le nombre de demandes d'aménagement de poste est estimé à 338 000, soit 5,9 % de l'ensemble des visites réalisées par les médecins du travail
- Les avis d'inaptitude ont représenté 2,2% de l'ensemble des visites réalisées par les médecins du travail (autour de 120 000 personnes en 2018, soit 0,8 % du nombre de salariés suivis)
- 59 000 salariés pris en charge par un assistant social

Source : rapport Chiffres clés 2019



Déterminants d'une évolution réussie

